

YES WE CAUX 2

17 MAI 2020 10/18h - GODERVILLE



DOSSIER EXPOSANTS

CAMPAGNE DE CAUX
ZA route de Bolbec 76110 Goderville
www.campagne-de-caux.fr



PRÉSENTATION

La Communauté de communes Campagne de Caux a lancé cette année son 1er festival du Développement Durable Yes We Caux, le 19 mai 2019 à Goderville. Cette manifestation découlait d'une évidence à la croisée des compétences que la Communauté exerce (rudologie, eau & assainissement, petite enfance, urbanisme, aménagement du territoire, développement économique, culture...), des choix et actions qui jalonnent ces dernières années et de ses préoccupations : préserver l'environnement, favoriser la cohésion sociale et promouvoir une économie responsable.

UNE IDÉE

SIMPLE

Une journée gratuite pour tous (exposants et visiteurs) qui se voulait être l'opportunité pour les habitants du Pays de Caux, et plus largement de la Normandie, d'entrevoir le champ des possibilités qui se présentent à eux pour résolument consommer, bouger, se chauffer, manger, se sentir, cultiver et construire différemment.

METTRE EN LUMIÈRE L'EXISTANT, L'INNOVANT

Si beaucoup de collectifs, d'applis, d'associations, de formations... - et notamment les plus médiatisés - sont assez éloignés géographiquement et moins développés sur les territoires ruraux, il y a cependant des centaines d'initiatives facilement entreprenables, des dizaines de groupes avec qui partager, des milliers de choses faciles à faire et une infinité de possibilités pour découvrir, apprendre ou de réapprendre, entendre et écouter et pour in fine opérer des déclenchements et des envies qui permettent à chacun de se sentir mieux avec son environnement mais aussi le préserver davantage.

En misant sur un Festival, Campagne de Caux entendait mêler pédagogie et information, culture, gastronomie, sport et animations en un temps plus dense où se croiseront les publics et les expériences. Une journée de convivialité en période printanière avec toute la symbolique que cela peut représenter : une énergie nouvelle, un renouveau. Le moment idéal en somme pour mettre en route de nouveaux projets, pour créer, pour semer.



PROGRAMME

UNE DÉMARCHE
ÉDUCATIVE

DES ANIMATIONS

- Concerts
- Vélo smoothie
- Piscine de paille
- Plogging
- Éco-Balade à cheval à travers les éco-pâturages
- Projections-débats
- Art de rue

UN PUBLIC ACTEUR
DU PROJET

DES ATELIERS

- Confection de jouets à base de matériaux de récup
- Fabrication de produits d'hygiène et soin
 - Bees Wrap
- Jardinage et permaculture
 - Cuisine
 - Café-bricole

UNE VITRINE
POUR LES PRODUCTEURS
ET ARTISANS

SE RESTAURER

- Un grand marché de producteurs locaux (50 exposants)
- Des Food-trucks bio et locaux pour rester sur place à toute heure

UNE DÉMARCHE
DE SENSIBILISATION

UNE VOLONTÉ DE FAIRE
APPEL AU LOCAL

DES BONS PLANS

- Des bonnes adresses pour consommer local
- Les applis pour faire des économies, savoir ce que l'on mange, réduire le gaspillage
 - La monnaie locale
 - Les aides financières

DES INFOS

- Des intervenants renommés
- Conseils déchets et eau
- Observation des oiseaux
 - Ruchers
 - Conférences
- Réemploi mode d'emploi
 - Zéro Déchets
- Énergies renouvelables
- Méthode de relaxation

LA FACILITÉ POUR UNE
MANIFESTATION À
DESTINATION DE TOUS

VENIR

- Un grand parking gratuit
- Une entrée libre
- Des navettes tirées par des chevaux ou sur des bottes de paille pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens.

COMMUNICATION

- > 15 000 PROGRAMMES + 10 000 PROGRAMMES ANNUELS
- > 200 AFFICHES
- > 12 ENTRÉES DE VILLES ET ROND-POINTS
- > PUBLICITÉS FACEBOOK
- > POSTS TWITTER, FACEBOOK (35 334 interactions) , INSTAGRAM, SNAPSHOT
- > PUBLICITÉ CÔTÉ CAUX
- > ANNONCES FRANCE BLEU

RETOUR MÉDIA

PRINT / PRESSE LOCALE

- Paris Normandie 2 articles
- Courrier Cauchois 4 articles
- Côté Caux 1 article

PRINT / PRESSE SPÉCIALISÉE NATIONALE

- Kaizen 1 article

RADIOS / RÉGIONALES

- France Bleu 3x3 min dans l'émission Le Grand Agenda du week-end du 11 mai de Serge Baillivet & reprises d'extraits sur le week-end

https://www.francebleu.fr/emissions/le-grand-agenda-du-week-end/normandie-rouen/festivals-yes-we-caux-et-les-enfants-de-moliere-festival-americain-de-cany-barville-et-les-siphonnes?fbclid=IwAR3JkAh-cYP7p9l7tnesM1JlwuxATyq61UN_s87QqZ390T3IcvEEbwRqFEmY

- Tendance Ouest Résonance 2 min dans l'émission La Normandie qui bouge
- https://www.tendanceouest.com/actualite-321871-yes-we-caux-a-goderville-rendre-concret-le-developpement-durable.html?fbclid=IwAR1fnXyiUdAQ5mpdq__ldgOSo8v5c0rHML-tl50AFveXU8XrUrTleoWyd18

TV / LOCALE

- France 3 Baie de Seine JT 19h 20 mai - 2 minutes
- https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/emissions/jt-local-1920-baie-de-seine?fbclid=IwAR-3NOqC3xAYpwV_vJLWu31vxdvu9XmUoF6-Eo3V1EkgDJ84cVa3rURimi6Y

WEB

- Kaizen 1 post sur le facebook (156 000 followers)
- Courrier Cauchois 1 post sur le facebook
- Côté Caux 1 post sur le facebook
- Tendance Ouest 1 article sur le site
- Agric-culture, média rural 1 article sur le site
- Présence sur la page facebook des différents exposants
- Newsletters : Tourisme en Campagne de Caux, réseaux culturels fécampois et alentours
- Blog / Facebook : Vivre à Goderville (4 publications ou partages)
- Webradio Art En Sort en continu le 19 mai et à télécharger



4 500
visiteurs

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : SÉLECTION DES EXPOSANTS

1.1. Ce festival est exclusivement réservé aux producteurs et artisans locaux (limite de 250 km) **en vente directe** au sens de ce que la loi définit : pas plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

1.2. Les exposants accepteront et proposeront obligatoirement du **vrac et du zéro déchet** si le client le souhaite

1.3. Les organisateurs se réservent toute liberté sur le **choix des exposants en cohérence avec le sujet**

1.4. Les organisateurs se réservent le droit de **limiter le nombre d'exposants d'une même spécialité** et de prendre toute disposition utile à la bonne organisation de la manifestation.

1.5. Les exposants doivent impérativement justifier d'un **numéro de SIRET**. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure à tout moment un exposant qui serait dans l'incapacité de justifier de son numéro de SIRET et se désengagent de toute responsabilité en cas de contrôle.

1.6. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas reconduire systématiquement la participation d'un exposant d'une année sur l'autre.

1.7. Les artisans sélectionnés **proposeront obligatoirement un atelier**, une démonstration ou un temps d'échange de 30 min avec les visiteurs dans la journée

ARTICLE 2 : EMBLEMES DES STANDS

2.1. Dans l'intérêt de la manifestation et en fonction de la mise en place, l'emplacement de chaque stand est déterminé par les organisateurs.

2.2. L'installation des stands doit obligatoirement se dérouler pendant les horaires mentionnés sur le présent règlement. À leur arrivée les exposants doivent se présenter à l'équipe d'organisateur pour se faire indiquer leur emplacement.

2.3. Les emplacements sont formalisés par un marquage au sol et correspondent aux dimensions demandées lors de l'inscription. Les exposants doivent respecter scrupuleusement les limites et ne pas empiéter sur les emplacements voisins. En cas de problème, les exposants sont invités à se rapprocher de l'équipe organisatrice.

2.4. Le démontage des stands se fera après départ des derniers visiteurs selon les consignes communiquées par les organisateurs afin d'évacuer le site de manière efficace et dans le calme.

ARTICLE 3 : STANDS

3.1. **Les organisateurs ne fournissent aucun matériel** de quelque nature que ce soit sauf cas particulier traité en amont avec les organisateurs et formalisé par écrit.

3.2. Chaque exposant est responsable de son stand. L'installation et la décoration sont laissées à l'initiative des exposants. Les exposants se réservent le droit

d'émettre des remarques quant à la qualité de la présentation, dans un souci de maintenir un homogénéité et un niveau d'esthétique général.

3.3. **Les besoins électriques précis doivent être fournis à l'inscription et minimum 4 semaines avant la date de la manifestation** (type de branchements (mono), nombre d'appareils, longueur de câbles apportés, nombre de watts) l'absence de ces éléments dans les temps entraîne l'annulation de l'inscription.

3.4. Aucune structure ou stand ne sera autorisée sans consultation et inscription validée.

ARTICLE 4 : DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

4.1. Les règles élémentaires de cordialité, politesse et bienséance entre exposants, avec les organisateurs et le public sont de rigueur de l'installation au démontage.

4.2. Aucune disposition ne sera prise par les organisateurs en ce qui concerne l'hôtellerie et la restauration qui restent à la charge des exposants.

4.3. Un parking est mis à disposition des exposants. Tous les véhicules devront y être stationnés avant le dimanche 19 mai 9h15 et devront y rester pendant la période d'ouverture au public de la manifestation.

4.4. Les exposants s'engagent à être présents sur leurs stands pendant toute la durée d'ouverture au public de la manifestation soit de 10h à 18h.

ARTICLE 5 : ASSURANCE

Il appartient aux exposants de s'assurer contre les risques liés à leur activité. Il déclarent, par ailleurs, renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol ou de dégâts éventuels des objets exposés.

ARTICLE 6 : FRAIS DE PARTICIPATION

6.1. L'organisateur propose la gratuité pour tous les exposants inscrits.

6.2. **Une caution de 100 € sera demandée aux exposants pour valider leur inscription.** Celle-ci ne sera pas encaissée sauf en cas de désistement du participant sans raison dite de force majeure au sens où l'entend la législation. Le chèque de caution est à fournir à l'inscription à l'ordre de CARDERE, Centre d'Action Régionale pour le Développement de l'Education Relative à l'Environnement.

ARTICLE 7 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à la présente manifestation implique l'acceptation intégrale de toutes les dispositions définies ci-dessus.

Lu et accepté / signature :

INSCRIPTION

Raison sociale :

N° SIRET :

Nom du responsable :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Portable :

Site internet :

Description de l'activité :

Pour les artisans, animation proposée (règlement 1.7.) :

Lien avec la manifestation (note d'intention : engagement en faveur du développement durable) :

Je déclare être assuré(e) Assureur :

N° de contrat (obligatoire) :

Surface d'exposition souhaitée :

Nombre de personnes sur place :

Besoin raccordement électrique (règlement 3.3) :

Fait à :

Le :

Signature :

CONTACTS

• Organisation

Relations presse / communication / partenariats

Julie LIVER-CARLESI - 06 20 20 48 40
communication@campagne-de-caux.fr

• Stand institutionnels / Politique environnementale

Audrey ESTIVAL
audrey.estival@campagne-de-caux.fr

• Marché de producteurs et artisans / Rudologie

Béatrice GUÉRARD - 02 35 10 32 63
b.guerard@campagne-de-caux.fr

• Questions techniques et logistiques

Claude LEMERAY - 02 35 29 65 85
services.techniques@campagne-de-caux.fr

